

FORUM DE LA RÉGULATION, PARIS, 11-12 OCTOBRE 2001

LE MILITAIRE,
UNE CATÉGORIE NÉCESSAIRE À L'ANALYSE
DU MODE DE DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME CONTEMPORAIN

CLAUDE SERFATI (C3ED, UNIVERSITÉ DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES)

email : Claude.Serfati@c3ed.uvsq.fr

REMARQUE LIMINAIRE

Le texte qui suit a été achevé le 11 septembre, le jour des destructions des tours du "Trade World Center" et d'une partie du Pentagone qui ont fait des milliers de victimes. Les attentats ont été qualifiés d'"actes de guerre" par le Président G.W. Bush et ont entraîné dans la foulée la mise en application de l'article 5 de l'OTAN qui n'avait jamais été utilisé depuis la création de l'organisation militaire.

La période qui s'est ouverte le 11 septembre 2001 marque un tournant majeur dans l'économie mondiale et dans les relations internationales. Une augmentation considérable du budget militaire des Etats-Unis, après celle déjà massive, mise en œuvre depuis 1999 (donc proposée par l'Administration Clinton) aura lieu. Les programmes de R&D et de production d'armes qui sont en cours vont être maintenus, d'autres seront lancés. Les investisseurs financiers sont en train de réorienter leurs placements vers les valeurs porteuses de l'industrie d'armement et les technologies liées à la sécurité nationale, qui sont autant de promesses de « création de valeur pour l'actionnaire » . Ils attendent également de la hausse des crédits militaires qu'elle permette de mettre un terme à la dégradation de l'économie américaine, qui était quasiment en récession (au sens qui est donné dans ce pays) au moment de l'attentat.

La militarisation de la planète (la "mondialisation armée") va connaître une amplification gigantesque. Les Etats-Unis se retrouvent plus que jamais devant la responsabilité de gérer le "nouveau désordre mondial. Tout indique qu'ils se préparent à faire un pas supplémentaire dans cette direction " et attendent de leurs alliés qu'ils soient à leur côté dans ce combat. Les déclarations de G.W. Bush annonçant une « croisade du bien contre le mal » augurent de la portée très large que les Etats-Unis donnent à la guerre qu'ils engagent.

Cette redéfinition de la posture militaire des Etats-Unis et la « carte blanche » qu'ils se donnent surviennent dans un contexte où une partie importante de la planète est confrontée aux conséquences dramatiques de la domination du capital financier et des politiques néolibérales des organisations économiques internationales. Il faut le dire : la guerre de longue durée que G.W. Bush annonce est en phase avec les modifications de l'agenda de sécurité nationale des Etats-Unis qui parmi d'autres points élargit les « intérêts vitaux de la nation » à la « défense des systèmes globaux » (voir notre contribution) . Elle est également en phase avec l'assimilation de l' « interruption des ressources vitales » à des actes de terrorisme faite par l'OTAN au Sommet de Washington (1999) . Tout porte à croire que les

questions militaires vont prendre une importance croissante dans la reproduction des rapports sociaux capitalistes à l'heure de la mondialisation.

INTRODUCTION

Comme cela a été souligné, la défense et l'institution militaire ont été largement négligées par les travaux régulationnistes, qui mettent pourtant les institutions au premier plan [Schméder, 2001]. Pourtant, le rôle majeur tenu par les fonctions de défense et les institutions et organisations afférentes, dans les transformations du capitalisme (par exemple les deux guerres mondiales), les trajectoires technologiques (après et depuis la seconde guerre mondiale) et la configuration des systèmes sociaux de production ne peut être guère ignorée. Mais pour appréhender les fonctions de défense, il est nécessaire de se situer au niveau de la reproduction d'ensemble des rapports sociaux. Au premier stade de l'analyse, en effet, les fonctions militaires (ou de défense) n'interviennent pas dans le procès d'accumulation, mais elles sont une composante de la reproduction des rapports sociaux au sein desquels ce procès se déroule. Ces fonctions procèdent du pouvoir de contrainte lié à la souveraineté de l'Etat qui consiste à défendre l'ordre socio-économique contre les menaces intérieures (police, justice) et extérieures (défense).

Les régulationnistes situent bien le point de départ de leur programme dans le mode de production et des rapports sociaux qui lui sont associés, avec la référence faite au *mode de régulation* dont la propriété est d'abord de "*reproduire les rapports sociaux fondamentaux*" [Boyer, 1986, 54]. Pourtant, leurs travaux ont prioritairement porté sur les *régimes d'accumulation*. Le risque est alors de chercher dans le mode d'agencement des "formes institutionnelles" le fondement de la cohérence durable de ces régimes, ne plus les considérer comme des formes historiquement données de la reproduction du capital, défini comme un rapport social, et sous-estimer le rôle des fonctions de défense dans cette reproduction.

La prise en compte du militaire n'est pas seulement la réponse à une curiosité intellectuelle, elle permet surtout de mieux cerner les transformations du capitalisme mondial et la nouvelle configuration qui s'est dessinée au cours des années quatre-vingt-dix. Au-delà du changement de régime d'accumulation, dominé aujourd'hui par le capital financier et adossé aux politiques néolibérales, c'est le mode de reproduction des rapports sociaux dominés par le capital qui est aujourd'hui en cause. Il l'est en raison des destructions environnementales et des conséquences dévastatrices qui deviennent insoutenables pour une grande partie de la population mondiale et plongent de nombreux pays et régions dans l'instabilité et la violence. Dans ce contexte, les fonctions de défense demeurent essentielles pour les Etats qui dominent la planète. Les formes institutionnelles qu'elles prennent ont changé depuis la disparition de l'URSS. Elle donne aux Etats-Unis une puissance sans doute inégalée dans l'histoire du capitalisme, elles ont également changé en raison de la nécessité de défendre un "nouvel ordre mondial" qui redonne toute sa force à l'appropriation rentière et considère comme légitime la transformation en "marchés", c'est-à-dire en droits de propriété pour le capital, de l'air et des processus du vivant. La mondialisation néolibérale produit une insécurité mondiale croissante qui nécessite plus de défense, plus de protection des "droits de propriété" contre les menaces militaires, et contre tous ceux qui en contesteraient leur "légitimité".

DEFENSE ET REPRODUCTION DES RAPPORTS SOCIAUX

Pour rendre compte de la défense en tant que forme institutionnelle, il est nécessaire dans un premier temps de se situer d'abord au niveau de la reproduction d'ensemble des rapports sociaux. Au premier stade de l'analyse, en effet, les fonctions militaires (ou de défense)

n'interviennent pas dans le procès d'accumulation, mais elles sont une composante de la reproduction des rapports sociaux au sein desquels ce procès se déroule. Ces fonctions procèdent du pouvoir de contrainte lié à la souveraineté de l'Etat qui consiste à défendre l'ordre socio-économique contre les menaces intérieures (police, justice) et extérieures (défense) . Ce qui conduit à rappeler la spécificité de la relation de l'économie et du politique dans la reproduction des rapports sociaux capitalistes.

L'ÉCONOMIE ET LE POLITIQUE DANS LE CAPITALISME

Le rapport capitaliste, en tant que rapport social spécifique fondé sur la séparation entre le producteur et les conditions de production et la propriété des moyens de travail, est l'invariant structurel fondamental qui se soumet les autres formes de relations sociales, professionnelles ou privées qu'entretiennent les individus. On parle d'invariant structurel pour définir [des] *"relations sociales ayant atteint une maturité et pris des formes telles que les conflits dont elles sont le lieu et l'enjeu ne conduisent plus à leur remise en cause permanente"* [Théret, 1992] . A l'évidence, le rapport capitaliste n'est pas remis en cause de façon permanente par les individus (ce qui ne devrait pas conduire à conclure qu'il forme un horizon indépassable...).

On sait que les lois de reproduction du capitalisme sont profondément différentes de celles d'autres types de rapports de production, en particulier, dans les relations qu'il établit entre l'"économique" et le "politique" , dont la défense est une composante. Ainsi que Polanyi l'a souligné, le capitalisme est, sur ce plan un système singulier, dans la mesure où l'économique est désencastré des relations sociales extra-économiques [Polanyi, 1983] ¹ . Pour le dire autrement, la coercition extra-économique n'est en principe pas nécessaire pour permettre au procès de production de se poursuivre, la "liberté" – naturellement toute relative - de celui qui propose sa force de travail devant en principe suffire pour le contraindre à le faire. Cette "liberté" a donc pour corollaire que le pouvoir de coercition est désormais pour partie localisé dans le procès de production lui-même (y compris donc dans son organisation et dans la division du travail) . La production peut ainsi se passer d'une autorité uniquement chargée de cette fonction. Le "politique", le pouvoir de coercition légitime, devient un domaine séparé du procès de production, de l'"économique" .

Toutefois, la séparation de l'économique et du politique ne signifie pas leur indépendance. Les fonctions de défense sont tout autant essentielles à la pérennité des rapports sociaux capitalistes qu'elles le sont pour d'autres modes de production. Car un mode de production n'est pas seulement une technologie mais plus fondamentalement une relation de pouvoir, qui est matérialisée dans des institutions extra-économiques, par exemple juridiques (comment imaginer l'existence du capitalisme sans le réseau complexe de droits de propriété ?) . De plus, cette relation de pouvoir fondée sur le rapport capital-travail, doit être protégée lorsqu'elle est attaquée (il ne suffit pas de créer des droits de propriété, il faut les défendre) . En revanche, la façon dont l'Etat, qui en tant que "monopole de l'exercice légitime de la violence" a une existence antérieure au capital (ce qui explique, comme le montre Braudel, qu'il ait pu selon les cas, freiner ou encourager l'essor du capitalisme) accomplit ses fonctions de défense change sous le capitalisme, puisque change également le type de relation entre l'économique et le politique.

¹ Cette position n'a rien à voir avec celle qui affirme que dans le capitalisme, c'est l'"économique" qui prime, contrairement à ce qui existe dans d'autres mode de production.

UN OBJET D'ÉTUDE POUR L'ÉCONOMISTE

Cette singularité des rapports entre l'économique et le politique explique la plasticité et la diversité de leurs relations et donc celle des institutions étatiques dans le capitalisme. Ceci est également vrai pour les fonctions de défense et de sécurité qui constituent certes le "noyau dur" des fonctions de l'Etat, mais qui ne sont ni accomplies de la même façon, ni pour les mêmes objectifs au cours de l'histoire. La fonction militaire est immanente à tout ordre social, mais elle doit être étudiée dans son historicité, et c'est encore plus vrai lorsqu'on s'intéresse aux trajectoires du capitalisme.

Le fait de s'intéresser à la défense ne revient pas pour autant à dissoudre l'objet d'étude de l'économiste que constitue le mode de production, en tant que concept qui permet d'explicitier les relations entre rapports sociaux et organisation économique [Boyer, 1987]. Il ne s'agit pas plus de transformer la défense en un bien économique, à la manière des théories orthodoxes qui s'empressent d'en faire un bien public, dont on cherche à mesurer les externalités. On peut en revanche montrer, comme le confirme l'histoire des deux siècles passés, que les fonctions militaires, qui sont de l'ordre du politique, ont également des points d'entrées importants en divers endroits dans des domaines qui intéressent directement l'économiste. Ainsi, observe-t-on que les guerres qui jalonnent l'histoire du vingtième siècle ont exercé des effets massifs sur le niveau et la nature des dépenses publiques et fait émerger une nouvelle forme d'insertion de l'Etat dans l'économie [André, Delorme, 1983]. Nous ajouterons qu'elles ont également introduit des formes nouvelles d'articulation entre l'économie et le politique au plan mondial. Certains traits essentiels de la phase d'accumulation "fordiste" qui s'achève au début des années soixante-dix, à commencer par les niveaux atteints par ses taux de croissance, inégalés jusqu'alors mais également depuis la fin de cette phase, ne peuvent pas être compris sans que soient pris en considération la seconde guerre mondiale et ses conséquences durables. Au cours des décennies d'après-guerre, le niveau atteint par les dépenses militaires en particulier aux Etats-Unis (et bien sûr en URSS où elles ont constitué les fondements matériels des intérêts des groupes dirigeants avant d'asphyxier le système économique) ont profondément marqué l'accumulation, les trajectoires d'innovation. Mais le plus important pour une approche où les "institutions comptent", la constitution d'un système militaro-industriel au cœur de l'économie et de la société américaine a créé des effets d'irréversibilités dont on commence en ce début de vingt-et-unième siècle à prendre la pleine mesure.

Au niveau macroéconomique, on peut tenter de mesurer l'impact des dépenses militaires sur l'accumulation du capital. La partition des dépenses publiques selon leur destination, qui est proposée par Théret paraît un point de départ intéressant. Théret distingue trois catégories de dépenses qu'il classe selon leur destination macroéconomique. Les dépenses publiques servent à produire des moyens de production collectifs, des moyens de consommation collective, enfin les dépenses militaires qui constituent des forces destructives parce qu'elles stérilisent en permanence une partie des forces productives de la société [Théret, 1993]. L'objectif est donc de mesurer la place des dépenses militaires sinon dans le régime d'accumulation, du moins dans le circuit de reproduction macroéconomique qui en est une expression synthétique et mesurable. Cette piste de recherche n'a à notre connaissance pas été explorée par les régulationnistes².

² Il faut distinguer cette voie de recherche qui est demeurée inexplorée de celle largement empruntée par la littérature économétrique consacrée aux dépenses militaires et qui cherche à tester à l'aide de modèles plus ou moins complexes l'impact des dépenses militaires sur la croissance. Une grande partie de cette littérature renvoie en général à un tout autre cadre analytique (par exemple un input de dépenses militaires et un output fonction de défense, l'intégration de la défense dans la fonction d'utilité de l'agent, etc.) .

On peut également s'intéresser, dans le cadre de l'économie industrielle et du changement technique, à la production d'armes proprement dite (les dépenses militaires en tant qu'agrégat incluant également les dépenses de fonctionnement) . La qualification de mésosystème de l'armement que nous avons proposée pour caractériser le système de production d'armes de la France [Serfati, 1995] ne cherche pas seulement à caractériser l'organisation propre de la production d'armes (son organisation, sa dynamique) mais aussi à analyser ses interrelations avec les autres industries, sa place dans le système national d'innovation [pour une appréciation récente, voir Serfati, 2001c] . Le fait que le mésosystème de l'armement fonde sa légitimité sur une fonction aussi centrale – c'est-à-dire politique - que la défense, aide à comprendre son importance dans le système d'innovation de la France, ainsi que la singularité des programmes technologiques de défense, y compris par rapport aux autres programmes publics [Amable, Hancké, 2001]

L'ARTICULATION DU NATIONAL ET DE L'INTERNATIONAL CHEZ LES RÉGULATIONNISTES

La période qui s'est ouverte au cours des années quatre-vingts et dont les traits se sont pleinement révélés dans la décennie suivante permet à nouveau un examen des rôles respectifs de l'économie et du politique (qui englobe le militaire) . Cette question est largement ignorée par les théories dominantes de l'économie internationale, d'où les questions de pouvoir sont bannies (Perroux) et qui considère que les pays sont formés par l'agrégation de choix individuels et souverains, et que "*le choix de s'ouvrir aux échanges, pour un pays donné...est le résultat d'un calcul rationnel qui repose sur la prise en compte des gains liés à l'échange international*"³ . Contre ce réductionnisme et face à l'impasse explicative de cette approche "ricardienne", la réponse est venue du champ de l'économie politique internationale, où les Etats sont réintégrés en tant qu'acteurs politiques souverains et rationnels des relations économiques internationales. Mais les approches restent dans le cadre des théories orthodoxes, avec la séparation prononcée entre l'économie, c'est-à-dire le marché, et le politique (l'Etat) .

L'ADHÉSION DES NATIONS AU "RÉGIME INTERNATIONAL"

Parce qu'ils s'intéressent à la dynamique économique des rapports sociaux de production et de répartition, les travaux des régulationnistes privilégient les espaces nationaux comme niveau d'analyse, car c'est d'abord là que ces rapports sociaux se cristallisent et profilent les dynamiques socioéconomiques [Vidal 1995] . On sait également que ces travaux insistent sur la persistance de la "variété institutionnelle" des capitalismes nationaux tels qu'ils sont profilés par l'histoire des rapports sociaux. Dans cette voie, certains travaux considèrent même que les régulationnistes sont trop préoccupés par la recherche d'un modèle unifié de régulation, que les cinq formes institutionnelles "canoniques" sont trop larges et imprécises et qu'il convient d'adopter une approche où la complémentarité institutionnelle au sein de chaque nation devient l'objet central de recherche, conduisant à quatre types de modèles dans lesquels on peut classer 12 pays capitalistes développés [Amable 2000] .

Mais quels que soient le nombre, le type de complémentarité des institutions, ainsi que l'importance accordée à cette "complémentarité" , c'est en partant du "national" que l'analyse "remonte" vers la prise en compte des "modalités d'adhésion au régime international " qui

³ C.A. Michalet, *Le capitalisme mondial*, Quadrige, 1996, page 230. Face à l'impasse explicative de cette approche "ricardienne", l'alternative dans le cadre du modèle dominant, a consisté à développer dans le champ de l'économie politique internationale, une analyse dans laquelle les Etats sont réintégrés en tant qu'acteurs politiques souverains et rationnels des relations économiques internationales.

constituent une des cinq formes institutionnelles susceptibles d'éclairer l'origine des régularités qui canalisent la reproduction économique [Boyer, 1987] . L'insertion dans l'économie mondiale se fait alors par des choix alternatifs tels que "*adhésion au libre-échange, régionalisme plutôt que multilatéralisme, petits pays à forte contrainte extérieure*", etc. [Amable, 1997] .

Les régulationnistes ont certes raison d'être prudents face à l'usage du terme "globalisation" lorsqu'il est censé refléter la disparition des Etats-nations et lorsque le processus est identifié à une convergence des économies nationales. Il ne s'agit pas de contester la persistance de la "variété institutionnelle" des capitalismes nationaux tels qu'ils sont profilés par l'histoire des rapports sociaux. Mais à force de chercher la variété, on risque de perdre de vue l'"invariant fondamental" - la singularité du rapport capital-travail - sur lesquels ils sont tous fondés. Les formes institutionnelles, qui incluent la défense, ont pour objet de maintenir la pérennité de ce rapport. Dès qu'on perd de vue que la "cohésion" des formes institutionnelles consiste à permettre la reproduction de cet invariant, on risque de réduire l'analyse des institutions qui forment les systèmes sociaux de production et d'innovation à des entités autonomes, guidées par une dynamique d'acteurs⁴ et quitter ainsi le terrain fondateur – les classes sociales - de la théorie de la régulation.

Il convient ici de revenir sur le contenu donné à la notion de "régime international". Dans un travail qui reste la référence des régulationnistes, J. Mistral définit un régime international comme une configuration des espaces économiques fondées sur l'existence de complémentarités qui garantissent la progressivité de l'accumulation du capital [1986] . Mistral prend en compte les relations de pouvoir entre les Etats, mais pour cela recourt à la notion de "*stabilité hégémonique*" développée par les courants dominants de l'économie politique internationale⁵. L'idée centrale est que la stabilité des relations internationales est d'autant mieux assurée qu'un pays assume une hégémonie (il le fait pour des raisons différentes, bienveillantes ou intéressées, selon les variantes néolibérales et réalistes de ces courants) . Ainsi le régime international issu de la seconde guerre mondiale s'est révélé stable car les Etats-Unis ont pleinement joué ce rôle. Mais le déclin de l'hégémonie américaine conduit J. Mistral à analyser la situation des années quatre-vingts consécutive à la crise ouverte en 1973 en termes de "non-régime international" (p.197) .

SORTIR DES APPROCHES DOMINANTES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Le contenu donné à la notion de "régime international" par J. Mistral, celui de la "stabilité hégémonique" soulève un certain nombre de problèmes. Ce contenu renvoie aux théories orthodoxes de l'économie politique internationale (Kindleberger, Kehohane, Gilpin) qui posent que les Etats sont des acteurs politiques souverains et rationnels des relations économiques internationales. Ces théories établissent également une séparation prononcée entre l'économie, c'est-à-dire le marché, et le politique (l'Etat) . L'économie de marché ouverte devient un "bien public" qu'il s'agit de préserver par l'intervention de l'Etat '[Gilpin, 1987] .

Ainsi que plusieurs auteurs l'ont montré (Palan, 1998, Kebabdjian, 1998, Chavagneux 1998) , les fondements théoriques des approches par la "stabilité hégémonique" sont contradictoires à ceux de la théorie de la régulation. Pour analyser l'économie mondiale et les processus qualitativement nouveaux qui ont transformé l'économie mondiale depuis les années quatre-vingts, il est nécessaire d'utiliser la même approche en termes de rapports sociaux et de

⁴ On pense ici au rapprochement esquissé avec la théorie des conventions, dont les fondements analytiques sont pourtant éloignés du programme fondateur de la théorie de la régulation [voir sur ces points, Coriat, 1994] .

⁵ Cf "*Le thème de la stabilité hégémonique constitue en effet une entrée en matière des plus utiles à l'étude contemporaine de l'économie internationale*" , 1986, p. 169.

classes sociales que celle qui est utilisée par la théorie de la régulation, au moins dans une première phase, pour analyser les dynamiques des capitalismes nationaux. Les institutions du capital financier (en particulier les fonds de pension et fonds mutuels), avec le soutien des politiques gouvernementales des pays développés et des institutions internationales, ont cherché depuis deux décennies à imposer un espace libéré de toutes les entraves qui pourraient nuire à la mise en valeur du capital et à son mode d'appropriation rentier. L'extension des rapports sociaux capitalistes à de nouvelles sphères d'activités qui étaient jusqu'alors 'hors-marché' n'implique aucune autre 'convergence' des économies nationales que la soumission à ces exigences⁶. Cette soumission ne supprime pas, et au contraire bien souvent renforce, les situations très différentes dans lesquelles se trouvent les économies nationales.

Il faut ajouter que le rapprochement qui est fait entre la *stabilité* et l'*hégémonie* est également discutable. La période qualifiée de "fordiste"⁷ s'est révélée beaucoup moins stable que les adeptes de la "stabilité hégémonique", mais également les régulationnistes qui soulignent la cohérence du "modèle" d'accumulation ne le laissent accroître⁸. On retrouve dans le domaine des relations internationales⁹, la même recherche d'une "harmonie" ou d'un "cercle vertueux" qui a souvent été soulignée dans l'analyse du régime d'accumulation fordiste¹⁰. Or, au plan des relations monétaires internationales, les tensions sont apparues assez rapidement jusqu'au point de devenir des contradictions explosives manifestées dans l'éclatement du système de Bretton-Woods, dont la concomitance (1971-1973) avec la crise de l'accumulation du capital n'est évidemment pas fortuite. Les décennies d'après-guerre furent marquées par le maintien des inégalités de croissance et de développement, l'"équilibre de la terreur" entre les deux grandes puissances mondiales ne put éviter l'instabilité économique et sociale dans de nombreuses régions du monde. L'approche par la "stabilité hégémonique" n'aide pas plus à comprendre la violence qui peut aujourd'hui être exercée par la "dictature" de la finance (par exemple les conséquences qui découlent d'un endettement perpétuel) à l'encontre des pays dominés et des classes sociales sur lesquelles pèsent les charges de ce tribut.

Les sections suivantes vont tenter de montrer que la domination actuelle du capital financier qui se combine à "l'hégémonie" des Etats-Unis, n'est pas porteuse de stabilité, mais conduit déjà de nombreux pays et des régions entières dans le chaos et la violence. Elle appelle plus, et pas moins, de mesures de "sécurité" et de défense de leur part des Etats-Unis et de leurs alliés.

UNE ECONOMIE POLITIQUE DE LA MONDIALISATION DU CAPITAL

Les réponses apportées par la théorie des régimes internationaux et de la "stabilité hégémonique" aux carences des théories néo-classiques de l'économie internationale se situent finalement sur le même terrain que celles-ci. Il reste que la question des relations entre

⁶ Ce que les Régulationnistes semblent parfois admettre lorsqu'ils parlent de la "loi de Gresham" des modes de régulation nationale [Amable et alii, 1997, 311].

⁷ Quant à la période dite de *Pax Britannica* (dont Polanyi attribue la responsabilité à la *Haute finance* et non aux Etats), il faut, pour la caractériser ainsi, oublier les guerres de conquête coloniale (y compris celle des Etats-Unis) qui ont dessiné leurs véritables frontières de l'économie mondiale.

⁸ J.F. Vidal souligne néanmoins que "*le cadre institutionnel des années cinquante et soixante était peut-être moins cohérent que ne le laissent penser les analyses théoriques*" [1995, p.174]

⁹ La négation de ces contradictions et une vue bien trop "statique" des relations internationales étaient deux des critiques adressées par S. Strange aux théoriciens des "régimes" [1983].

¹⁰ Voir par exemple les critiques de Husson [1994].

l'économique et le politique se pose dans le champ de l'économie mondiale, et aujourd'hui avec plus acuité. Le rôle des Etats dans la "mondialisation" a été déterminant, non pas en tant qu'agents rationnels animés de volonté de pouvoir (théories orthodoxes de l'économie politique internationale) mais comme des appareils et des institutions qui jouent un rôle déterminant dans la reproduction des rapports sociaux au plan national donc également dans l'extension de ceux-ci sur le plan mondial¹¹. A ce niveau, où se manifestent également les relations de pouvoir, on montre que le rebond de l'économie américaine au cours des années quatre-vingt-dix repose fortement sur la puissance politico-militaire des Etats-Unis, et qu'elle entraîne l'émergence d'un bloc hiérarchisé d'Etats transatlantiques.

LA PUISSANCE POLITICOMILITAIRE DES ETATS-UNIS AU CŒUR DE LA MONDIALISATION

La "révolution conservatrice" Thatchérienne et la politique de Reagan ont joué un rôle central dans la remontée en puissance du capital financier et de la classe des propriétaires du capital [Helleiner, 1994]. L'arrivée au pouvoir de ces deux gouvernements "forts" mettait fin aux crises politiques et sociales majeures que ces deux pays avaient traversées au cours des années 70 (et depuis plus longtemps encore pour le Royaume-Uni). Les mesures politiques qu'ils adoptèrent furent décisives dans la reconstitution du pouvoir des rentiers. Elles ont servi de point d'appui pour des mesures de nature similaire dans les autres pays industrialisés, et le gouvernement français issu des élections de 1981 fut un des plus prompts à répondre présent dans la mise en œuvre, dès 1985, de la libéralisation des marchés financiers [Serfati, 1996].

Si le gouvernement Thatcher a joué un rôle important dans la reconquête du pouvoir par le capital financier, ce sont les mesures prises par l'Administration Reagan qui ont profondément affecté l'économie mondiale. L'Administration réalisa ce qu'aucun autre gouvernement ne pouvait faire : elle prolongea ce déploiement du capital financier américain par une réorganisation du système financier et monétaire à son profit et la soumission du FMI et de la Banque mondiale à ses exigences [Gowan, 1999]. L'implication de l'Administration a permis au capital financier américain, qui a connu d'importantes mutations structurelles au cours des années 80 de se déployer dans le monde avec une vigueur accrue. Le "régime d'accumulation à dominante financière" qui cherche à faire valoir ses exigences à l'échelle mondiale, c'est donc d'abord l'affirmation de la force du capital financier américain.

Le rebond de l'économie américaine et la suprématie des Etats-Unis à la fin du vingtième siècle peuvent surprendre lorsqu'on limite l'analyse aux seuls facteurs économiques. Au cours des années soixante-dix et quatre-vingts, les analyses sur la fin de l'hégémonie américaine et la naissance d'un "polycentrisme" allèrent bon train. Le déclin de la compétitivité industrielle face au Japon et à l'Allemagne – auquel s'ajoutait la crise de domination intérieure (Watergate) et extérieure (en particulier la défaite subie au Viêt-Nam) étaient des arguments souvent mis en avant pour formuler ce pronostic. Ce type d'analyse revient à prendre l'espace international pour un lieu – un marché – où s'affrontent de façon chevaleresque des concurrents surveillés par un arbitre (une organisation internationale ?). L'espace mondial est au contraire structuré par des rapports de pouvoirs dans lesquels interviennent et se combinent l'action des classes sociales et celle des Etats [Serfati, 2000d].

En réalité, ces analyses sous-estimaient, entre autres facteurs, le poids de la puissance politique – au sens plein du terme, c'est-à-dire incluant l'usage de la puissance militaire, par exemple dans les situations où le libre accès de ses compagnies aux ressources pétrolières sont menacées – des Etats-Unis dans les relations économiques internationales. L'interaction

¹¹ Il s'agit de la tendance qui conduit le capital à soumettre à sa "logique", les individus et les relations sociales (qualifiée de "marchandisation de la planète" par certains, et d'extension de "droits de propriétés" comme fondement de la "démocratie de marché" pour les autres).

entre la puissance économique et la puissance politique, qui plonge ses racines dans le statut unique occupé par les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale a été confortée par la disparition de l'URSS. Le rôle joué par le dollar depuis la seconde guerre mondiale et qui n'a pas faibli en dépit de la fin du système de taux de change fixe adopté à Bretton-Woods, le montant des actifs centralisés par les fonds de pension et mutuels américains qui est sans commune mesure avec ceux détenus par les investisseurs financiers institutionnels occidentaux, confèrent aux places financières situées aux États-Unis une " attractivité " sans égale. Wall Street forme le cœur (mais aussi l'épicentre au sens qui est donné dans l'analyse des phénomènes climatiques) de la circulation financière internationale. La dette publique fédérale et le financement du déficit de la balance commerciale créent des flux massifs de capitaux qui entrent aux Etats-Unis et alimentent les marchés. C'est également la conjonction de la puissance politique et économique qui permet aux Etats-Unis de manifester avec autant de brutalité l'unilatéralisme dans les négociations commerciales [Siroen, 1999] et de mettre autant qu'il est possible en concordance les objectifs du capital financier américain et les mesures prises par les organisations internationales. Cet unilatéralisme s'est accentué depuis la crise de 1997, mal nommée "crise asiatique" puisqu'elle a depuis plongé une grande part des pays extérieurs à la zone euroatlantique dans une grave crise économique.

Il n'est pas évidemment pas question de nier le rôle des facteurs proprement économiques dans la conjoncture dynamique que les Etats-Unis ont traversée au cours des années quatre-vingt-dix, mais il faut remarquer que ces facteurs peuvent difficilement être dissociés de ceux qui découlent de la place singulière que pays tient dans l'économie et la politique mondiales. La vitalité de l'innovation technologique, et celle de domaines importants de la recherche universitaire (par exemple dans les sciences de l'ingénieur) reposent pour une part non négligeable sur un « drainage des cerveaux » qui, au même titre que le financement de ses déficits, représente la contribution du « reste du monde » à la croissance américaine [Chesnais, 2001] .

Parler d'hégémonie ne signifie d'ailleurs nullement ignorer ou même sous-estimer les facteurs de fragilité économique des États-Unis, beaucoup plus importante que les laudateurs de la « nouvelle économie » le laissent entendre. Les États-Unis demeurent fortement dépendants des approvisionnements en pétrole et autres ressources stratégiques qui sont assurés par leurs groupes multinationaux. Et surtout, le "régime d'accumulation à dominante financière" est porteur d'une énorme instabilité économique et sociale. Les politiques néolibérales imposées par les organisations internationales réduisent massivement les dépenses publiques, elles participent à la désagrégation des Etats dans de nombreux pays et même régions. Cette instabilité économique et sociale se conjugue à un processus de militarisation massive qui ne s'est pas interrompu depuis la seconde guerre mondiale. Il s'est même renforcé depuis la disparition de l'URSS. La décennie quatre-vingt-dix a mis les Etats-Unis face aux "nouvelles guerres" et au "désordre mondial" de l'ère de la mondialisation [Serfati, 2001a] . Contrepartie de leur statut de seule superpuissance, les Etats-Unis doivent multiplier les interventions militaires dans le monde, aux antipodes d'un prétendu "isolationnisme" . Selon les estimations du Congrès, les forces armées américaines sont plus intervenues pendant la décennie quatre-vingt-dix qu'elles ne l'avaient fait durant toute la période 1945-1990.

UN BLOC HIÉRARCHISÉ D'ETATS TRANSATLANTIQUES

Si la notion de "stabilité hégémonique" qui fonde les régimes internationaux ne permet pas de rendre compte des transformations du capitalisme à l'échelle mondiale, la question demeure de comprendre comment s'agencent à ce niveau les relations inter-étatiques .

Nous avons utilisé ici et dans d'autres travaux la notion d'"hégémonie" pour qualifier la situation de domination mondiale, d'une ampleur sans doute inégalée dans laquelle se trouvent

les Etats-Unis. Nous l'empruntons librement aux courants critiques (dont certains s'intitulent "neogramsciens") de l'économie politique internationale. Dans ce cadre, l'hégémonie ne définit pas seulement, comme dans les théories orthodoxes de l'économie politique internationale mentionnée plus haut, une relation entre les Etats mais elle fait entrer les rapports sociaux et l'action des classes sociales dans l'analyse de l'économie internationale. L'hégémonie englobe des dimensions économique, sociale et politique qui agissent en interaction [Cox, 1993] .

La prise en compte du rôle tenu par les Etats à l'ère de la mondialisation du capital est plus, et non pas moins, nécessaire qu'elle ne l'était dans d'autres périodes. Il n'est évidemment pas question de nier que les relations inter-étatiques sont modifiées par la mondialisation. Certains considèrent même que la mondialisation produit une véritable révolution "copernicienne" dans les relations internationales. La "communauté internationale" est en train de forger ses instruments et ses institutions politiques, économiques et sociales qui annoncent l'émergence de "droits cosmopolites" souhaités par Kant. L'humanité avance vers la mise en place d'une "gouvernance globale" . Cette analyse ne trouve pourtant guère de fondements dans les domaines économiques et militaires. Lorsqu'on regarde la dimension économique, il est difficile de trouver dans l'OMC, le FMI ou la Banque mondiale un quelconque indice d'organisations qui transcenderaient la volonté des Etats les plus puissants. Lorsqu'on regarde la dimension militaire, c'est au renforcement d'une coalition militaire dominée par les Etats-Unis à laquelle on a assisté lors des deux grands conflits qui ont commencé et achevé la décennie quatre-vingt-dix.

Aujourd'hui, on assiste au plan des relations inter-étatiques à la constitution d'un " bloc hiérarchisé d'Etats transatlantiques". L'armature de ce bloc est bien sûr constituée par les États-Unis, auquel s'agglomèrent principalement les États européens et le Japon et les autres pays liés militairement aux États-Unis (Nouvelle-Zélande, Australie en particulier). Il faut adjoindre à ce bloc d'Etats les organisations internationales de nature économique (FMI, Banque mondiale, OMC, OCDE), militaire (OTAN) ainsi que les forums économiques. Pour comprendre les fondements de la constitution de ce bloc, terme dont on va justifier l'usage, il faut prendre la mesure de l'agencement nouveau du politique et de l'économique dans le cadre de la mondialisation. La phase dans laquelle le capitalisme est entré dans les années quatre-vingt-dix et dont les contours de l'économie mondiale sont encore plus nettement dessinés après la crise de 1997 a creusé les écarts entre les économies américaine et de l'Union européenne et le reste du monde, y compris les "économies émergentes" des pays d'Asie du sud-est. Elle a élevé le niveau de flux financiers et commerciaux entre les pays situés des deux côtés de la zone "euroatlantique" [UNCTAD, 2000] . A l'évidence, le resserrement des liens ne traduit pas une intégration harmonieuse des économies américaines et de l'Union Européenne. Au contraire, leurs rivalités sont d'autant plus fortes que les surcapacités de production sont largement présentes, par rapport non pas bien sûr aux besoins élémentaires non satisfaits de milliards d'individus (comme en témoignent les rapports annuels du PNUD) , mais à la seule demande solvable. Les conflits commerciaux au sein de l'OMC, les tentatives des Etats-unis et de l'Union européenne d'ériger toujours plus de barrières non-tarifaires, les affrontements récurrents entre les Etats-Unis et le Japon témoignent de l'âpreté de la concurrence.

Il n'y a toutefois aucun risque que les rivalités économiques inter capitalistes ne débouchent sur des affrontements militaires, comme ce fut le cas avec les rivalités inter impérialistes du vingtième siècle qui aboutirent aux guerres mondiales. En fait, la rivalité entre les économies de la zone transatlantique est circonscrite par plusieurs éléments. La généralisation du gouvernement d'entreprise et l'internationalisation du contrôle réalisé par les fonds d'investissement renforcent l'interdépendance des classes dirigeantes des groupes

multinationaux et leur solidarité pour faire créer plus de "valeur pour l'actionnaire" (le capital) et diminuer la part du travail salarié. De plus, la nécessité que les flux de paiements de la dette et des dividendes ne soient pas interrompus par des mesures prises par des gouvernements rétifs figure en tête des exigences des prêteurs et des actionnaires des pays occidentaux, ce qui explique qu'au moins sur ce point, le consensus des gouvernements des pays dominants persiste au sein des organisations internationales. La déréglementation des marchés et la privatisation des industries des pays (émergents ou non) sont également des objectifs communs, ce qui n'élimine aucunement la concurrence entre les groupes multinationaux pour accéder à ces marchés et prendre le contrôle des industries.

Le substrat de ce "bloc" est donc constitué par la défense de la "mondialisation", l'extension de la "démocratie de marché". Ces objectifs sont défendus par les organisations économiques internationales, ils sont également on va le voir, un enjeu de sécurité nationale pour les Etats-Unis et par extension "naturelle" sont devenus une priorité pour l'OTAN. On peut prendre la guerre du Golfe en exemple pour éclairer certains des changements récents. Cette guerre est révélatrice, pas seulement du "régime pétrolier" qui existait depuis des décennies à l'initiative des groupes américains et britanniques, ni même de la latitude laissée aux Etats-Unis d'intervenir militairement lorsque leurs intérêts pétroliers sont menacés, mais du fait que cette intervention a été celle d'une coalition alliée dans laquelle certains Etats (principalement les Etats-Unis, Royaume-Uni et France) ont fourni la force de frappe militaire et d'autres (en particulier les monarchies pétrolières et le Japon) ont financé la guerre. A la fin des années quatre-vingt-dix, la guerre contre la Serbie a manifesté un peu plus la subordination des Etats européens aux Etats-Unis. Le début du vingt-et-unième siècle est marqué par un renforcement du rôle de l'OTAN comme bras armé de la mondialisation" [Serfati, 2001a] .

La qualification de bloc d'États transatlantiques qui désigne le système de domination politique à l'ère de la mondialisation du capital financier tient compte des transformations des États dominants. D'abord, elle souligne cette évidence que le politique, en tant que force autonome ne se « dissout » ni dans la mondialisation, ni dans une forme d'organisation supranationale qui évincerait les Etats de leurs prérogatives. Les rapports de production capitalistes sont des rapports politiques et historiquement territorialisés, et ces traits ne disparaissent pas avec la soumission des politiques gouvernementales aux exigences du capital financier [Serfati, 2001d] . Ensuite, elle établit une hiérarchisation de la puissance des États en localisant aux États-Unis le centre de la coalition des États de la zone transatlantique. Enfin, le terme de « bloc » évoque plus qu'une coalition conjoncturelle d'intérêts. Il constitue, à la manière du « bloc historique » de Gramsci, l'alliance entre des classes et des forces sociales qui ont fondamentalement intérêt à s'allier (aujourd'hui par exemple autour de l'idée que démocratie et marché sont des valeurs intimement liés) .

NOUVEAUX ENJEUX DE SECURITÉ ET SYSTÈME MILITARO-INDUSTRIEL AMÉRICAIN

La dissémination et la prolifération d'armes de destruction massive ont été facilitées par l'accumulation de moyens de destruction depuis la seconde guerre mondiale, et bien souvent organisées lors des ventes d'armes par les quelques grands pays producteurs. La mondialisation néolibérale remet en cause les conditions de reproduction de base de l'existence (santé, éducation) de centaines de millions de personnes. Le sens qui est donné à la "sécurité" par l'Administration américaine est aux antipodes de la notion de "sécurité humaine", pourtant bien limitée qui est donnée par l'ONU [Thomas, 2000]. La mise en place du nouvel agenda de sécurité de l'Administration marque le renforcement du système militaro-industriel américain

HISTORICITÉ DE LA NOTION DE SÉCURITÉ

On peut mesurer à la fois l'importance du militaire et les modifications de son rôle dans l'économie mondiale contemporaine en analysant les transformations de la notion de sécurité. Dans la période qui s'était ouverte après la seconde guerre mondiale, les menaces contre la sécurité des Etats-Unis étaient essentiellement perçues comme des menaces militaires venant de l'URSS. En réalité, les interventions militaires des Etats-Unis pour protéger leurs intérêts économiques de leurs compagnies pétrolières et agroalimentaires furent fréquentes. Mais elles étaient justifiées en tant que riposte à des menaces venant de gouvernements agents directs ou indirects du "communisme international". Réciproquement, les Administrations américaines laissèrent les dirigeants de l'URSS gérer librement leur empire. A titre d'exemple, au renversement de Mossadegh en Iran pour cause de nationalisation des puits de pétrole, répondit la répression anti-ouvrière à Berlin-Est (1953), et à la destitution du Président Abenz au Guatemala (1955) fit écho l'entrée des chars à Budapest (1956).

Au cours des années quatre-vingt-dix, les modifications géopolitiques, conjointement aux transformations économiques et technologiques ont profondément modifié l'approche à la sécurité développée au sein des cercles dirigeants des Etats-Unis. D'une part, la fin de la "guerre froide" a modifié la donne stratégique qui était construite sur les menaces de guerre nucléaire avec l'URSS et la Chine. Dans ce contexte, les modifications de la notion de sécurité nationale des Etats-Unis sont nettement perceptibles. Les menaces proprement militaires, de type nucléaire demeurent certes présentes et nécessitent la mise en place de systèmes de défense appropriés (par exemple le système de défense anti-missiles). Aux menaces nucléaires, il faut ajouter les armes de destruction massive (bactériologiques et chimiques) qui pourraient être utilisées par des groupes terroristes.

Mais les enjeux économiques acquièrent également une importance cruciale liée à la nouvelle articulation des enjeux géopolitiques, liés à la disparition de l'URSS, et économiques, liés à la "globalisation". Le "nouvel ordre mondial" annoncée par G. Bush à la fin de la guerre du Golfe, conjugue des objectifs politiques – l'essor de la "démocratie" – et économique – l'extension du "marché", auquel correspond dans la littérature académique, l'apparition du concept monstrueux de "démocratie de marché". La défense de ce nouvel ordre mondial repose pour l'essentiel sur les Etats-Unis¹². Il pourrait sembler paradoxal d'écrire que les questions de défense sont plus présentes dans les modes de régulation du capitalisme contemporain – car il s'agit de se rapprocher au maximum de l'objectif du "One world" qui avait déjà été envisagé dans un autre contexte par Roosevelt – qu'elles ne l'ont été au cours de la période de "guerre froide" – où cette question concernait le "Free World" de Truman. Car plutôt qu'un "ordre", on est bien en présence d'un "désordre mondial". Les "nouvelles guerres" qui ont prospéré au cours des années quatre-vingt-dix [Kaldor, 1999] sont une conséquence des bouleversements géopolitiques (disparition de l'URSS) conjuguées aux conséquences de la mondialisation dominée par le capital financier et des politiques néolibérales [Serfati, 2001a].

L'importance prise aujourd'hui par les questions de défense dans la "régulation" de l'économie trouve une confirmation dans l'agenda "de sécurité nationale adopté par les dirigeants américains. En effet, la défense de la globalisation figure, à côté des menaces proprement militaires, parmi les "intérêts vitaux", c'est-à-dire ceux pour lesquels l'intervention militaire est nécessaire. Par défense de la globalisation, la Commission sur les intérêts nationaux, au sein de laquelle siégeaient des économistes américains, dont P. Krugman, entendent le

¹² Il faut rappeler que les dépenses militaires des Etats-Unis ont représenté 37% et celles des pays de l'OTAN 65% des dépenses militaires mondiales en 2000 (source : SIPRI Yearbook 2001).

“maintien de la stabilité et de la viabilité des systèmes globaux majeurs que sont les réseaux commerciaux, financiers, de transports et d'énergie, l'environnement ” [The Commission on America's National Interests, 2001] . Formule très large donc, qui laisse une grande latitude à l'Administration pour décider si le refus d'un pays de continuer à acquitter le tribut de la dette, si l'atteinte aux droits de propriété par la nationalisation de ressources nationales seraient justiciables d'une intervention militaire. Comme le disent des spécialistes américains, la sécurité nationale, jusqu'ici fondée sur la défense de l'*inviolabilité* du territoire national renvoie désormais à la défense de la *viabilité* des systèmes globaux. Ces objectifs sont également devenus ceux de l'OTAN et réaffirmés dans le communiqué issu du Sommet de Washington (avril 1999) . En même temps, le Sommet de Washington élargit la possibilité d'interventions de l'OTAN à des conflits "hors zones" , c'est-à-dire à des pays et régions qui sont situées hors de la zone à laquelle appartiennent les pays membres de l'OTAN (la guerre contre la Serbie, qui eut lieu pendant le Sommet de Washington, est un exemple de mise en œuvre de cet engagement. Elles ont confirmé la marginalisation de l'ONU souhaitée par les Etats-Unis.

Le lien entre les menaces qui pèsent contre la sécurité nationale des Etats-Unis et la situation faite à une large partie de la population mondiale est par ailleurs clairement établi. Ce menaces découlent en effet du "*caractère inégal et incomplet des processus de mondialisation*" [Gompert et alii, 1999] . Elles sont particulièrement perceptibles en Amérique latine et du sud, où ce processus "inégal et incomplet" se révèle dans la constitution d'immenses mégapoles où s'agglomèrent des populations privées de tout espoir, nouvelles version des « classes dangereuses ».

LES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME MILITARO-INDUSTRIEL AMÉRICAIN : L'ALLIANCE DE LA FINANCE ET DE L'ARMEMENT

Puisque la production d'armes se situe au croisement de facteurs économiques et (géo)politiques, sa configuration institutionnelle et organisationnelle n'est donc pas immuable. L'analyse du système militaro-industriel américain permet de comprendre quelles sont les forces motrices et les trajectoires de ses transformations actuelles.

Dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, le système militaro-industriel américain s'est profondément enraciné dans l'économie et la société américaine. L'ampleur des ressources publiques de Recherche-développement qu'il a captées, l'importance acquise par la technologie à la fois en tant que facteur de compétitivité macro et micro économique et dans la mise au point des systèmes d'armes ont renforcé son influence. Contrairement aux espoirs un peu fantaisistes qui voyaient dans la fin de la guerre froide et la disparition de l'URSS le premier pas de la dissolution du système militaro-industriel américain par reconversion lente ou attrition ("les dividendes de la paix") , la décennie quatre-vingt-dix a tout au contraire témoigné de sa capacité d'adaptation au nouveau contexte. On peut ainsi mesurer l'ampleur des mécanismes d'auto-reproduction, et donc les irréversibilités qui en résultent aujourd'hui, que les institutions et organisations liées à la défense ont construits dans les décennies d'après-guerre.

Au cours des années quatre-vingt-dix, des facteurs internes et externes au système militaro-industriel ont contribué à son adaptation à l'ère de la "mondialisation". Cette adaptation est la conséquence conjuguée d'une sévère contraction du budget de la défense (concentrée dans la première partie de la décennie quatre-vingt-dix) qui suivit les années de bombance reaganienne, des potentialités offertes par les technologies l'information issues des industries civiles, et de l'essor du gouvernement d'entreprise fondé sur la création de valeur pour l'actionnaire. Un processus de concentration de grande ampleur a abouti à la constitution de quatre grands groupes contractants du Ministère de la défense qui se partagent près de la

moitié des crédits de R&D et de Procurement. Ce processus, conduit par les cabinets de consultants et Wall Street, sous l'œil bienveillant du Pentagone, loin de fondre ces groupes dans l'économie civile a considérablement augmenté la part de leur chiffre d'affaires réalisée dans le militaire (l'objectif des acquisitions réalisées par Lockheed Martin, Boeing, Raytheon et General Dynamics était d'ailleurs d'augmenter le volume de leurs contrats) .

Pour résumer, l'alliance entre le capital financier, dont la figure de proue sont les fonds d'investissements, et du système militaro-industriel, tel qu'il s'est consolidé pendant cinq décennies constitue une mutation institutionnelle majeure de la fin du vingtième siècle.

LES TECHNOLOGIES ET LEUR POUVOIR SOCIAL

Au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, les relations entre les technologies militaires et civiles ont également changé. Après la seconde guerre mondiale, les crédits de R&D militaire ont donné naissance à des technologies mises au point pour les besoins des systèmes d'armes et dans des conditions souvent difficiles et coûteuses à des transferts vers les industries civiles. Ce fut le cas dans l'aéronautique, l'espace et certains domaines de l'industrie électronique. Les conditions dans lesquelles ces transferts, baptisés "retombées" (spinoffs) ont pris place ont contribué au sévère déclin de la compétitivité industrielle des Etats-Unis [voir la discussion critique de cette argumentation dans Chesnais, Ed., 1990]. Au cours des années quatre-vingt-dix, l'extension des technologies de l'information s'est appuyée sur les marchés civils, et les flux d'innovation technologique (qualifiés de spin-in ou spin-on) vont désormais plus souvent du civil vers le militaire. Ainsi, les technologies de l'information constituent le cœur des systèmes d'armes dont elles renforcent à la fois la précision du guidage et les capacités d'observation, elles facilitent également la mise en place d'une chaîne de commandement centralisée.

Pourtant, les espoirs que cette inversion des flux de transferts technologiques contribuerait à "civilianiser" ou "séculariser" l'industrie militaire et la ferait enfin sortir de son "enclavement" sont déçus. Les raisons du maintien de la spécificité des technologies militaires sont multiples [Serfati, 1995] . D'abord, elles sont conçues pour assurer une supériorité face aux ennemis potentiels, il faut donc les rendre le plus "exotiques" possible. Ensuite, les générations actuelles d'armes produites sont des systèmes d'une incroyable complexité. Comme le soulignent les économistes de la technologie, l'innovation dans les systèmes complexe est un processus interactif hautement spécifique, au croisement de compétences technologiques et organisationnelles, qui sont donc largement tacites, autant d'éléments qui rendent difficiles et coûteux les transferts technologiques intersectoriels [Hobday, 2000]. Enfin, les dynamiques technologiques sont largement déterminées par l'action des institutions. Le maintien de la singularité des technologies incorporées dans les systèmes d'armes est une exigence pour les groupes industriels contractants du Pentagone, il constitue la garantie de solides barrières à l'entrée et la promesse de flux de revenus réguliers pour les actionnaires.

Un facteur supplémentaire pourrait expliquer que, en dépit du rôle croissant tenu par les technologies civiles, le poids du système militaro-industriel ne diminue pas. La globalisation des industries facilite la diffusion des technologies. La crainte de l'Administration américaine que les technologies de l'information incorporées dans les produits civils puissent être détournées vers des usages militaires par des pays ou groupes ennemis se renforce au fur et à mesure que les marchés civils s'étendent. Au nom de la sécurité nationale, l'Administration, généralement soutenue par le Congrès, a pris des mesures pour augmenter son contrôle sur les exportations de systèmes et produits civils, en particulier dans l'industrie spatiale. La sécurité nationale est également un levier dans les négociations avec les alliés, et néanmoins concurrents.

LES CONSÉQUENCES SUR LES RELATIONS ENTRE LES ETATS-UNIS ET LEURS ALLIÉS

Il ne fait guère de doutes que l'objectif corollaire de l'Administration est d'utiliser le contrôle de technologies civiles qu'elle a inscrit dans son "agenda" de sécurité nationale comme un moyen de pression lors des négociations internationales qu'elle mène avec ses alliés. Ce serait pour certains la fin de la géopolitique et l'avènement de la "géoéconomie" [Serfati 2001b] . Dès lors que ces technologies et systèmes qui les incorporent seraient classées comme ressortissant à la sécurité nationale, elles échapperaient au contrôle de l'OMC. Ce qui renforcerait la position de l'Administration et lui laisserait probablement la haute main dans l'octroi ou le refus d'autorisation de ventes de systèmes civils qui intégreraient de telles technologies "critiques" .

Ces pressions que l'Administration exerce sur ses alliés dans le cadre des négociations internationales s'ajoutent au processus de "transatlantisation" des industries d'armement. Celle-ci s'explique pour plusieurs raisons. La suprématie technologique des armées américaines a été suffisamment démontrée pendant les guerres du Golfe et contre la Serbie. La course à l'innovation technologique engagée par les Etats-Unis exige des moyens budgétaires et des ressources technologiques qui sont hors de portée des autres pays membres de l'OTAN. A cela s'ajoute un argument opérationnel. Puisque l'OTAN est destiné à former le vecteur essentiel de la mise en œuvre des systèmes d'armes, il est nécessaire que les armes produites en Europe s'intègrent dans les systèmes d'armes conçus et produits aux Etats-Unis (le programme s'intitule Rationalisation, Interopérabilité, Standardisation des équipements) . Elle conduit à faire des groupes européens de l'armement des partenaires associés aux programmes militaires dont les maîtres d'œuvre seront les contractants américains. Acceptée avec plus ou moins de résignation par les groupes européens, cette évolution est d'autre part confortée par la présence de fonds d'investissements, anglo-saxons ou non, pour lesquels les crédits de Recherche-développement et d'équipement du Pentagone présente une attractivité sans égale ailleurs.

CONCLUSION

Dans ce texte, nous avons voulu attirer l'attention sur la nécessité de prendre en compte le rôle de la défense dans la reproduction des rapports sociaux capitalistes. Ceux-ci sont en effet des rapports de pouvoir, des rapports de domination, dont la pérennité repose sur des mécanismes qui sont à la fois économiques et politiques, y compris bien sûr ceux relatifs au militaire. Les formes d'articulation de ces mécanismes ont changé au cours de l'histoire "longue" du capitalisme, tout comme a changé la relation du militaire à l'économie. Les limites auxquelles se heurte le mode de développement du capitalisme, pour le dire de façon brève, la contradiction entre les tendances à la mondialisation et les fondements profondément inégalitaires sur lesquelles elles se réalisent, risquent de donner plus d'importance à la défense et émousser les frontières entre menaces militaires et civiles, entre "ennemis" extérieurs et intérieurs. Plus polymorphes dans les fonctions qu'elles remplissent dans la reproduction des rapports sociaux, les institutions et organisations liées à la défense sont appelées à être fortement présentes dans un mode de régulation qui repose sur la "dérégulation" de toutes les institutions qui s'opposent à la domination des droits de propriété du capital.

BIBLIOGRAPHIE

- Amable B., Barré R., Boyer R., *Les systèmes d'innovation à l'ère de l'innovation'*, Economica, 1997
- Amable B., Hancké B., (Editeurs) "Renewal of the French Model ; Industry, Innovation and Institutions, *Industry and Innovation*, vol. 8. N°2. August 2001

- Amable B., 'Institutional complementarity and diversity of social systems of innovation and production', *Review of International Political Economy*, 7,4, 2000
- Boyer R., *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Agalma, La Découverte, 1987
- Chavagneux C., "Peut-on maîtriser la mondialisation ? Une introduction aux approches d'économie politique internationale " , *Economie et Sociétés*, n°4/1998
- Chesnais F. (Editeur) , *Compétitivité et dépenses militaires*, Economica, 1990.
- Chesnais F., " "La nouvelle économie" " , : une conjoncture propre à la puissance hégémonique américaine, dans F Chesnais , G. Duménil, D.Lévy, I. Wallerstein, *Une nouvelle phase du capitalisme ?* , Syllepse, 2001
- Chesnais F., *La mondialisation du capital* (nouvelle édition augmentée) , Syros, Alternatives économiques, 1997
- Coriat B., "La théorie de la régulation, Origines, spécificités, et perspectives" , dans dans Sebai L. et Vercellone C., (coordonné par) *Ecole de la régulation et critique de la raison économique*, L'Harmattan, 1994
- Cox R., "Gramsci, hegemony and international relations" , dans S. Gill (Editeur) , *Gramsci, historical materialism and international relations*, Cambridge University Press, 1993
- Delorme R., André C., *L'Etat et l'économie, Un essai d'explication des dépenses publiques en France 1870-1980*, Le Seuil, 1983
- Delorme R., André C., *L'Etat et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France 1870-1980*, Seuil, 1983
- Gilpin R., *The Political Economy of International Relations*, Princeton University Press, 1987
- Gompert D.C., Kluger R.L., Lubicki M.C., *Mind the gap, Promoting a transatlantic Revolution in Military Affairs*, National Defense University Press, 1999
- Gowan P., *The Global Gamble, Washington's Faustian Bid for World Dominance*, Verso, 1999
- Helleiner, *States and the Reemergence of Global Finance, From Bretton Woods to the 1990s*, Cornell University Press, 1994
- Hobday M., Rush H., Tidd J., "Innovation in complex products and systems" , *Research Policy*, 2000, 29
- Husson M., "L'école de la régulation après la crise" dans Sebai L. et Vercellone C., (coordonné par) *Ecole de la régulation et critique de la raison économique*, L'Harmattan, 1994
- Kaldor M., *New & Old Wars, Organized Violence in a Global Era*, Polity Press, 1999
- Kebabdjian G., 'La théorie de la régulation face à la problématique des régimes internationaux' , *L'année de la régulation*, vol. 2, 1998
- Lordon F., *Fonds de pension, pièges à cons ? , Mirage de la démocratie actionnariale*, Raison d'agir, 2000
- Mistral Jacques, "Régime international et trajectoires nationales' , dans R. Boyer (Editeur) , *Capitalismes fin de siècle*, PUF, 1986
- Palan R.(Ed.) , "les fantômes du capitalisme mondial : l'économie politique internationale et l'école française de la régulation", *L'année de la régulation*, vol.2, 1998
- Polanyi K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983
- Schméder Geneviève, "Défense, Sécurité, Régulation" , *La lettre de la régulation*, n°37, juin 2001.
- Serfati C., *Production d'armes, croissance et innovation*, Collection "Approfondissement de la science économique" , Economica, 1995

- Serfati C., *La mondialisation armée, Le déséquilibre de la terreur*, Textuel, 2001
- Serfati C., « Le rôle actif des groupes à dominante industrielle dans la financiarisation de l'économie », dans F. Chesnais (dir.), *La Mondialisation financière, Genèse, enjeux et coûts*, Syros, 1996
- Serfati C., "L'économie politique de la mondialisation et le rôle du militaire" , *Economies et Sociétés*, P, n°36. 5/2001b
- Serfati C., "The Adaptability of the French Armaments Industry in an Era of Globalization" , *Industry and Innovation*, vol. 8. N°2. August 2001c
- Serfati C., "Une bourgeoisie mondiale pour un capital financier mondialisé ?" dans (de Brunhoff S, Garo I., Serfati C., Wagner A.C., Zilio P.P., *Bourgeoisie*, Syllepse 2001d
- Siroen J.M., "L'unilatéralisme des Etats-Unis" dans *Annuaire Français des Relations Internationales*, 2000.1, Bruylant, Bruxelles
- Stange S., "Cave ! hic Dragones ; A Critique of Regime Analysis" , dans S.Krasner (Editeur) , *International Regimes*, Cornelle University Press, 1983
- The Commission on America's National Interests, juillet 2001, miméo
- Théret B., *Régimes économiques de l'ordre politique*, PUF, 1992
- Théret B., "Les métamorphoses fiscales du capital. Une approche marxiste-webérienne des finances publiques", *Economie Appliquée*, tome XLVI, n°2, 1993
- Thomas C., *Global Governance, Development and Human Security*, Pluto Press, 2000
- Vidal J.F., "Les régimes internationaux" dans R. Boyer et Y. Saillard , *Théorie de la régulation : l'Etat des savoirs*, La Découverte, 1995
- Vidal J.F., "Le régime et l'international : remarques sur l'article de Palan" , *L'année de la régulation*, vol.2, 1998